



## Charte éthique – Programme d'actions 2018 - 2020

### Introduction

En avril 2014, la Fédération Suisse de sport-boules a signé la convention de prestations réglant les relations avec Swiss Olympic. Sur la base de cette convention, notre fédération a élaboré un programme d'actions 2015-2017 qui reprend également les principes de la Charte éthique. Il vient à échéance le 31 décembre 2017 et le présent document a pour objectif le renouvellement du programme pour les 4 années suivantes.

En préambule, nous reprenons les principes de la charte éthique que notre fédération a introduit dans ses activités ordinaires :

- pas d'alcool, ni de fumée lors des réunions de comité et lors des assemblées générales ainsi que dans les lieux de compétitions fermés
- pas de dopage
- respects entre les participants et participantes : les organes du contentieux n'ont plus été sollicités depuis plusieurs années pour trancher des conflits de jeu ou de personnes
- position égalitaire des femmes au sein des organes et des compétitions (cela n'a pas toujours été le cas)
- les sportifs sont impliqués dans les décisions les concernant (en fait, les dirigeants sont eux-mêmes encore des pratiquants actifs. Exemples : aux championnats d'Europe 2014, l'équipe de Suisse était composée du président de la Fédération, du président de la commission sportive et du responsable des féminines, avec à la clé une qualification pour les 1/4 de finales dans l'une des épreuves ; aux championnats d'Europe 2016, le nouveau Président de la Fédération et le représentant des athlètes au Comité central étaient membres de l'équipe suisse, avec également une qualification pour les 1/4 de finales, en double)

Ces principes sont désormais bien ancrés dans nos activités et nos membres, sportifs et dirigeants, les ont compris et assimilés sans trop de difficultés.

A ces principes s'est ajouté un code de conduite, adopté en décembre 2016/janvier 2017, qui pose des règles de bonne gouvernance à respecter par les membres des organes dirigeants de la Fédération dans leurs fonctions.

## **Mise en œuvre des principes de la charte éthique :**

### **1. Procédure**

#### **Inscription des principes de la charte éthique dans les statuts :**

Le Congrès du 6 février 2016 a entériné les modifications statutaires nécessaires à l'inscription des principes de la Charte éthique dans les statuts et règlement de la fédération.

### **2. Promotion de la charte éthique et des thèmes de la charte**

#### **a) Journal de la FSB**

Le journal a repris un rythme de parution régulier (4 éditions par année) ; il permet de relayer les principes de la Charte éthique. Une mention intégrale de cette charte ne s'avère pas utile. En revanche, il y est fait régulièrement allusion.

Nous avons pu constater que les clubs qui possèdent leurs propres installations ont affiché la charte éthique de Swiss Olympic, certains relaient également les actions de Cool and clean.

**Action 1 :** Augmenter la place dévolue aux actions de Swiss Olympic en lien avec la Charte éthique (cool and clean, égalité, prévention des abus sexuels).

Échéance : immédiat

#### **b) Site Internet**

Situation : La FSB n'a pas de site Internet. Au niveau international, l'outil de communication électronique n'a pas évolué dans le sens qui aurait permis à une fédération nationale d'y prendre place pour développer sa propre communication. Le projet prévu dans le programme 2014-2017 n'a ainsi pas pu démarrer. En revanche, une réflexion sur le site Internet s'est engagée au début de l'année 2016, le nouveau Président de la Fédération ayant fait du site Internet l'un des projets qu'il entendait concrétiser.

**Action 2 :** La Fédération suisse de sport-boules développe son propre site Internet. Un projet sera lancé après le Congrès annuel du 4 février 2017, ce dernier devant entériner le budget du projet et avaliser le principe de lancement du site.

Échéance : Mi-2017 pour le démarrage, fin 2018 pour le fonctionnement régulier du site.

#### **c) Publications des clubs :**

Dans leurs publications (feuille d'informations, brochure d'activités, site Internet, courrier, etc.), les clubs intègrent les principes de la charte éthique.

Échéance : Fin de l'année 2018

# Principes de la charte éthique de Swiss Olympic

## 1. Traitement égal

Ce principe est appliqué au sein du sport-boules suisse : les compétitions sont ouvertes à tous et toutes, quelque soit l'âge et le sexe. Il y a aussi des compétitions par catégories (âge, féminines). Il n'y a pratiquement pas de discrimination de fait ou de droit à raison du sexe, de l'origine, de la religion ou de l'âge. La discrimination se remarque plutôt dans la place laissée aux jeunes et aux féminines. Le sport-boules est en effet encore trop marqué par l'histoire essentiellement masculine de sa pratique.

Par ailleurs, parmi les projets d'évolution du sport-boules figure l'organisation de compétitions mixtes, qui intègrent les règles spécifiques à chaque catégorie. Par exemple, au tir de précision, hommes et femmes peuvent être en confrontation, mais chaque athlète applique les règles de sa propre catégorie. Des phases d'essai sont prévues dès l'automne 2017.

Nouveau : La Fédération suit l'évolution du sport-boules et participe à la phase d'essai.

Échéance : Fin de l'année 2019, au Congrès international FIB

**Action 3** : Promotion du sport féminin et jeunes et surveillance individuelle du comportement des joueurs et dirigeants.

Échéance : immédiate

**Actions 4** : Mise en place d'épreuves mixtes, dès que le projet international est lancé.

Échéances : Début de l'année 2018, après le Congrès FIB 2017

## 2. Environnement social

La commission sportive analyse régulièrement les programmes des compétitions. Des réflexions ont cours en permanence sur le type d'épreuves à organiser afin de répondre aux besoins de tous les pratiquant-e-s.

Depuis 2015, l'évolution a surtout été portée sur l'aménagement d'épreuves qui puissent convenir à chacun et chacune. Des règles contraignantes sont difficiles à mettre en place, il faut aussi respecter le principe d'égalité (par exemple, les personnes âgées ont souvent plus de contraintes physiques qu'une femme).

**Action 5** : Des compétitions qui donnent plus de liberté de gestion du temps, compatibles avec la vie de famille.

Échéance : 2020, en phase avec l'évolution du sport-boules international.

## 3. Responsabilité propre et partagée

Tous les responsables de la Fédération et des clubs sont également des pratiquants, certains même de très bon niveau, international. Cela permet une interaction très forte et très rapide entre les organes de réflexion, de décision et de pratique sportive. Même les jeunes obtiennent rapidement des responsabilités.

Les principales décisions ont été prises : un représentant des athlètes siège au Comité central et une femme en est membre. Idem au sein de la Commission sportive.

**Action 6 :** La répartition des responsabilités est suivie attentivement par le Président central, en lien avec le code de conduite signé par la Fédération.

#### **4. Encouragement respectueux**

Dans le cadre de la pratique, les arbitres et les responsables de compétitions doivent être attentifs à ces questions de respect entre joueurs et joueuses. Une formation est réalisée à intervalles régulier, également pour aborder ce genre de thématiques.

Au niveau des cadres nationaux, le manager national a prévu de participer à une formation d'entraîneur à Macolin.

**Action 7 :** Formation des membres des organes dirigeants et sportifs, respect du code de conduite.

Échéance : printemps 2018, puis objectif permanent

#### **5. Loyauté et environnement**

La gestion de l'environnement est surtout empirique et fonction des décisions prises au niveau des communes ou des centres sportifs. La gestion des déchets est relativement bonne, avec des conditions imposées par les communes. Le choix des produits locaux est relative, mais relativement bonne, grâce à l'impact du sponsoring par les commerces et producteurs locaux.

Un effort doit être marqué sur le plan de la mobilité. Les déplacements motorisés sont la règle. Privilégier les déplacements groupés, promouvoir les transports publics.

L'apport d'ecosport.ch et des spécialistes de Swiss Olympic est déterminant pour progresser dans ce domaine.

Par ailleurs, les clubs ont une grande liberté dans l'organisation de leurs manifestations. La plupart ont fait de bons choix, notamment en fonction de leurs partenaires. Un accent sera être fait sur les produits (recyclables, réutilisables plutôt que le jetable), également dans l'entretien des installations.

Au niveau des réunions, trouver des solutions pour que les lieux soient accessibles en transports publics, sinon veiller à des transports collectifs (covoiturages).

**Action 8 :** Intégrer la mobilité durable dans les événements rassembleurs (assemblées, grandes manifestations).

**Action 9 :** Mesures incitatives dans le choix des produits lors des compétitions et manifestations.

Échéances : Printemps 2018, après le Congrès

## 6. Violence, exploitation et harcèlement sexuel

C'est essentiellement le harcèlement sexuel qui doit être un objet d'attention. Le nombre de jeunes et de femmes actuellement actifs et actives est relativement faible, ce qui est en soit un problème pour le développement du sport-boules. De concert avec la Fédération Internationale, les projets futurs vont cibler prioritairement ces deux groupes de pratiquant-e-s. Il est donc essentiel de former les responsables des cadres nationaux et des clubs, pour avoir les connaissances et les outils utiles dès la mise en œuvre de ces projets.

La violence est en revanche très peu présente. Le faible impact du sport-boules sur la société ne risque pas d'entraîner un surentraînement, ni générer des tentations liées au succès en compétition. Même la possibilité de participer à des compétitions internationales n'exerce pas un attrait particulier. Cela pourrait changer si le sport-boules parvient à obtenir une participation aux Jeux Olympiques, idéalement en 2024 (si Paris est choisie ville hôte).

En outre, à l'avenir, l'utilisation d'Internet dans les programmes de la fédération ira grandissant et nous devons obtenir les outils permettant une saine gestion de cet outil.

**Action 10** : Participation aux formations de Swiss Olympic et de ses partenaires.

Échéance : Automne 2018

## 7. Dopage et drogue

Le dopage est peu présent en sport-boules. Néanmoins, la Fédération Internationale est très attentive et toutes les compétitions internationales sont soumises aux contrôles anti-dopage. En Suisse, nous ne disputons pas les épreuves de course ; le seul dopage envisageable provient de la consommation d'alcool, plus rarement de cannabis. Le problème de l'alcool a fortement régressé ces dernières années.

Une attitude intransigeante doit être de mise avec le cadre national, à tous les niveaux. Aucune exception ne doit être consentie en matière de dopage et de drogue en général, d'alcool et de tabac durant les compétitions. Ce principe est en vigueur depuis 2008.

**Action 11** : Les membres du cadre national signent une déclaration de respect des règles en ce domaine, telle que propose Swiss Olympic depuis plusieurs années.

Échéance : Permanente

**Action 12** : Engager une démarche avec cool and clean, afin de donner aux clubs les outils nécessaires pour agir contre le dopage et contre les comportements non-sportifs.

Échéance : été/automne 2018, avec réflexion menée avec les clubs à l'Assemblée des présidents 2017.

## 8. Tabac et alcool pendant le sport

L'alcool a été longtemps le principal problème comportemental des joueurs de boules. Aujourd'hui, le phénomène a beaucoup perdu de son ampleur. C'est essentiellement lié à l'âge des pratiquants et pratiquantes et à l'arrivée des femmes. Les contrôles sévères sur les routes

jouent également un rôle important.

La problématique du tabac est d'une autre dimension. Elle est importante dans notre fédération dans la mesure où les rares cas de dopage ont surtout concernés l'absorption de produits liés au cannabis. Par ailleurs, lorsque les compétitions se déroulent dans un enceinte fermée, la fumée est sources de nuisances importantes.

Dans ce sens, le Congrès 2016 a adopté une modification de ses statuts et de ses règlements afin de lutter efficacement contre l'usage du tabac durant les compétitions. La formation d'arbitre en février 2017 (et les suivantes) intégrera cet aspect

**Situation :** Les règlements de la FSSB intègrent une lutte efficace contre l'usage du tabac durant les compétitions. Il s'agit de veiller à leur application et prendre les mesures qui s'imposent.

Échéance : régulière, en principe dans le cadre des formations et par l'action lors des compétitions.

## 9. Corruption

La corruption n'est pas un problème dans notre sport, en grande partie en raison de l'absence d'enjeux financiers. C'est ce que nous avons déjà souligné dans le code de conduite. Les gens se connaissent, parfois depuis longtemps, d'où un risque limité de corruption. Nous sommes essentiellement confrontés à des situations de mauvaise gestion.

**Action 13** : Proposer des cours de formation/prendre en charge la participation à des cours organisés par Swiss Olympic et/ou la Fédération internationale de Boules. Thèmes liés à la gestion administrative, sportive et financière.

Échéance : régulière

## Bilan du programme 2015-2017

N°	Thème	Bilan
1	Surveillance individuelle du comportement des joueurs et joueuses	Moyen (manque d'arbitres)
2	Mise en place d'épreuves mixtes, dès que le projet international est lancé.	En suspens
3	Des compétitions qui donnent plus de liberté de gestion du temps, compatible avec la vie de famille	Reporté
4	Formation des membres des organes dirigeants à la gestion des décisions	En suspens
5	Intégrer la mobilité durable dans tous les événements rassembleurs (assemblées, grandes manifestations), avec possibilités d'interventions de spécialistes	Décision individuelle
6	Mesures incitatives dans le choix des produits lors des compétitions et manifestations	Reporté
7	Participation aux formations de Swiss Olympic et de ses partenaires	Démarre en 2017
8	Adopter et accepter des règles intransigeantes au sein des cadres nationaux	En vigueur
9	Engager une démarche avec cool and clean, afin de donner aux clubs les outils nécessaires pour agir contre le dopage	Reporté
10	Suppression de la fumée dans tous les milieux fermés	But atteint
11	Proposer des cours de formation/prendre en charge la participation à des cours organisés par Swiss Olympic et/ou la Fédération internationale de Boules. Thèmes liés à la gestion administrative et à la gestion financière.	Reporté

## **Actions projetées durant la période 2018-2020 :**

<b>N°</b>	<b>Thème</b>	<b>Echéance</b>
1	Augmenter la place dévolue aux actions de Swiss Olympic en lien avec la Charte éthique (cool and clean, égalité, prévention des abus sexuels)	Immédiate
2	La Fédération suisse de sport-boules développe son propre site Internet. Un projet sera lancé après le Congrès annuel du 4 février 2017, ce dernier devant entériner le budget du projet et avaliser le principe de lancement du site	fin 2018
3	Promotion du sport féminin et jeunes et surveillance individuelle du comportement des joueurs et dirigeants	Immédiate
4	Mise en place d'épreuves mixtes, dès que le projet international est lancé	Début 2018
5	Des compétitions qui donnent plus de liberté de gestion du temps, compatibles avec la vie de famille	2020
6	La répartition des responsabilités est suivie attentivement par le Président central, en lien avec le code de conduite signé par la Fédération	Permanent
7	Formation des membres des organes dirigeants et sportifs, respect du code de conduite	printemps 2018, puis permanent
8	Intégrer la mobilité durable dans les événements rassembleurs (assemblées, grandes manifestations)	Printemps 2018, après le Congrès
9	Mesures incitatives dans le choix des produits lors des compétitions et manifestations	Printemps 2018, après le Congrès
10	Participation aux formations de Swiss Olympic et de ses partenaires	Automne 2018
11	Les membres du cadre national signent une déclaration de respect des règles en ce domaine, telle que propose Swiss Olympic depuis plusieurs années	Permanente
12	Engager une démarche avec cool and clean, afin de donner aux clubs les outils nécessaires pour agir contre le dopage et contre les comportements mon-sportifs	été/automne 2018, puis régulier
13	Proposer des cours de formation/prendre en charge la participation à des cours organisés par Swiss Olympic et/ou la Fédération internationale de Boules. Thèmes liés à la gestion administrative, sportive et financière	Régulière

## **Évaluation :**

Deux niveaux sont mis en place : Le Comité central et l'Assemblée générale

**Comité exécutif** : La convention de prestation, le code de conduite et les projets qui en découlent sont évalués à chaque séance du Comité exécutif. Le suivi est sous la responsabilité du Président central.

**Assemblée générale** : Les deux assemblées générales annuelles (assemblée des présidents en automne, Congrès annuel en février) sont les organes décisionnels. L'Assemblée des présidents a pour mission de faire un bilan intermédiaire et de préparer le Congrès, notamment pour déterminer les propositions qui y seront votées. Le Congrès annuel est l'organe chargé d'adopter les propositions, d'adopter les rapports, les comptes et le budget et de donner décharge au

C

o

m

Programme et concept éthique 2018-2020.doc

t

é